DIVERS

VOULEZ-VOUS RIRE.—Demandez Oracle du mariage, 10 cents, avec catalogue français; farces monologues, chansons, livres rares, curieux, magie. Edg. Hartman, 4836 Saint-Denis, Montréal, j.n.o.

AGENTS.—Nous offrons une position permanente avec retour hebdomadaire dans la vente de nos marchandises, comprenant variétés exclusives d'arbres rustiques, arrachés à la commande du client, racines en entier. Equipement attrayant fourni gratuitement. Conseils personnels. Une bonne chance pour gagner de l'argent. S'adresser à **Luke Frères Limitée, Montréal.**

AGENTS DEMANDES.—200% de profits à vendre nos nouveaux livrets d'aiguilles se vendant à première vue. Aussi aiguilles patentes appelées aiguilles d'aveugles. Echantillons avec proposition avantageuse sur réception de 25c, en timbres ou en argent. Adressez CHICAGO TRADING CO., No 20, St. James Street, Montreal, Canada. 8 Oct.-8-12-fs-x86.

AMATEURS DE RADIO.—Rechargez vos piles sèches de Radio. Deviendront aussi bonnes que des neuves, nous vous indiquerons le procédé sur réception de cinquante sous en bon ou mandat poste Commercial Agency, Reg'd, casier Postal 582 Québec. j. n. o. Po.5-44-46

ARBRES A VENDRE.—Assortiment considérable d'arbres d'ornement de toutes essences rustiques à la province. Pour prix, adressez-vous à Odilon Bédard, 25 Richard, Joliette, P. Q. 46-48P65

A VENDRE.—Deux express délivraison d'hiver et d'été usagés, en parfait ordre. Valeur $125, pour $50. Vendrais aussi séparément si désiré. Aussi tabac à cigares en feuilles 25c la livre. Echantillon envoyé sur réception de 10c pour frais du transport. O. Joseph Morand, Saint-Barthélémi, Cté Berthier, P.Q. B-47

BON FOIN A VENDRE.—Mil et trèfle mêlés faits en bon ordre. Livrés au char pour $10. la tonne. J.-E. Madore, Casselman, Ont. B-47

CHASSEURS.—Je suis acheteur de visons vivants et je paie les plus hauts prix. Pour autres renseignements écrivez à J.-A. Portelance, Lachevrotière, cté. Portneuf, P. Q. 46-47-Po6.

CHASSEURS.—Je prends de 45 à 60 renards par 4 à 5 semaines. Je puis enseigner à tout lecteur de ce journal comment le faire. Ecrivez pour avoir renseignements. W.-A. Hadley, Stanstead, Qué. 6-at-20-6—P06

DAMES DEMANDEES.—pour couture facile et légère chez elles, travail de loisir ou permanent, bon salaire, travail envoyé à n'importe quel endroit frais payés. Timbres pour détails. National Manufacturing Co., Montréal, P. Q. 47-49 P 75

DIVERSES CHOSES A VENDRE.—Une presse à foin de la Compagnie Internationale, toute neuve, centrifuge écrémant six livres à l'heure. Aussi plusieurs articles de ménage. S'adresser à J.-E. Sylvestre, Ste-Elizabeth Cté Joliette. B-46

HUILE DU PAYS.—Le plus puissant tue-douleurs du rhumatisme, névralgie, lumbago, sciatique et toute autre douleur externe. 2 grandeurs: 25 et 50 cents. Laboratoire Ramka Kedgewick N.B. J. N. O. .05

MESDAMES—Poils et duvets superflus sont enlevés pour toujours par Gypsia, produit importé de Paris. Employé par toutes les actrices. Ecrivez pour notice gratuite avec attestation. French Beauty Products. Dept. R., boîte postale Square 184 New-York, U. S. A. 49-51x06

NOUVEAUTE AMERICAINE.—Appareil des plus curieux, fonctionnement perpétuel, intéresse tout le monde. Le plus scientifique des calendriers jamais vu. 50% de réduction d'ici au 31 décembre:. Prix 75 centins franco. Blue Starr Agency B. P. 78 St. Pascal, P. Q., 46—P06

NOUS ACHETONS, POUR ARGENT COMPTANT, DE LA GOMME DE SAPIN.—Envoyez-nous un échantillon et dites combien vous pourrez en fournir, ainsi que le prix. Agent demandé dans chaque comté. H. W. Wells, 41 Place d'Youville, Montréal. 46X05

TABAC.—Ceux qui désirent du tabac de la récolte 1925: Quesnel, Obourg, Petit Canadien, Havane. S'adresser à: Achille Chartrand, cultivateur. Terrebonne, P. Q. B-47

TULIPES.—Tulipes géantes de Darwin. Vivaces. Plantation en octobre. Floraison en juin. Cinq couleurs différentes. 20 pour $1.00 ou 110 pour $5.00, franco, par la malle. Jacques Verret, Charlesbourg, Qué.

VÊTEMENTS.—Bottines, jambières, culottes, chemises, imperméables, couvertures de lit, selles et tentes, provenant du surplus de l'armée. Catalogue sur demande, J.-L. Vanasse, Limitée, 294 ouest Notre-Dame, Montréal 27-at-12-6-fs-x6

VENDEURS.—Engagez-vous dans un commerce profitable à commission, appartenant à vous-même. Chaque propriétaire est un client ou le deviendra. 300 Variétés d'arbres rustiques Etiquettes Rouges. Retour chaque semaine. Equipement complet: conseils donnés gratuitement. S'adresser à la **Cie Pepinière Dominion Montréal**

5.00 PAR JOUR—Hommes, femmes, filles durant loisirs à domicile; expérience pas nécessaire. Ecrivez à The New Building Agency, Dept, 3 Hull, P. Q. 46—P05.

PIECE DE RECHANGE.—Toujours prêts à vous fournir toutes les parties de réparations (pièces neuves ou usagées au plus bas prix et convenant à toutes marques d'automobiles. Automobile Limitée 232 Sanguinet, Montréal,—P.Q. J. N. O.

25 POUSSINS D'UN JOUR GRATUITS.—Aux lecteurs qui recruteront d'ici le 15 décembre 1925, 10 abonnements nouveaux au "Bulletin de la Ferme", l'Union Expérimentale, de Québec, Chemin Ste-Foye expédiera franco, 25 poussins R.I.R. ou P.R.B. gratuitement—Une offre exceptionnelle. Profitez-en.

Achetez et vendez par le moyen des petites annonces

Fermes, Fromageries, Beurreries

A VENDRE.—Magnifique terre de 165 arpents, située sur la route nationale Drummond-ville-Sherbrooke, à 8 arpents de l'église, avec sucrerie de 1,000 érables, avec bouilloir "Champion", la moitié en culture, terre forte, et l'autre en bois. Cause de vente: succession. Conditions faciles. S'adresser à Dame Vve Aimé Benoit, N.-D. du Bon Conseil, cté. Drummond B-48.

A VENDRE—Fabrique de beurre et fromage, capacité 8,000 lbs de lait, enregistrement No. 2119, améliorations modernes centrifuge et pasteurisateur neufs, situé à 3 milles du village de Saint-Cyrille et aussi une maison. Vente cause de main d'œuvre. Conditions, s'adresser à Mr. Napoléon Cabana, St-Cyrille de Windover, cté. Drummond P-48.

BON MAGASIN GENERAL A VENDRE: dans un très bon endroit du Bloc de la Rivière de la Paix, seulement français Canadien, un demi arpent de la station de chemin de fer, à un arpent de l'église. S'adresser au bureau du Bulletin de la Ferme. B 46

EMPLACEMENT A VENDRE.—A quelques pas de l'église ; place idéale pour un boucher, un éleveur de volailles ou pour un marchand de fruits. Maison neuve de huit appartements, chambre de bain, électricité, cave, écurie, grange, hangar, étal de boucher et un grand jardin. Valant $3,000. Vendra le tout $2,000. O. Joseph Morand, St-Barthélémi, Cté Berthier, P. Q. B-47

HOTEL DE CAMPAGNE.—Sur la route Nationale, à vendre bon marché, 16 chambres meublées. S'adresser à Onil Hébert, St-Germain de Grantham, P. Qu B-48.

ST-LOUIS DU HA! HA! cté. Témiscouata, P. Q. Terre à vendre à un demi mille de l'église quatre arpents de large sur trente de long, avec un circuit six arpents où sont situées les bâtisses, très bonne maison, grange, garage, porcherie et autres, avec toutes les commodités à de bonne conditions S'adresser à Thimothée Guérette, St-Louis du Ha! Ha!, Témiscouata, P. Q. B 46

OEUFS ET VOLAILLES A VENDRE

DES POUSSINS GRATIS.—Recrutez 8 nouveaux lecteurs au "Bulletin de la Ferme" d'ici le 15 décembre, et vous recevrez gratuitement, au premier avril, 18 poussins d'un jour, P.R.B. ou R.I.R. à votre choix fournis par l'Union Expérimentale des Agriculteurs de Québec. Une occasion exceptionnelle pour bien débuter en aviculture. En profiterez-vous?

A VENDRE.—Jeunes dindes bronzés au nombre de 41.—Vendra le couple ou séparément à bonnes conditions. S'adresser à Félix Dubosq, St-Gilles, Comté Lotbinière, P.Q. B-47.

A VENDRE.—Cochets Rhode Island rouge provenant de très bonne pondeuse sélectionnée et pure race au prix de $2.00 Oies africaines et dindons bronzés, jeunes et vieux au prix de $5.00 pièce.—Aussi très beau plant de framboisier à $7.50 le cent pieds. Honoré Arcand, Grondines Est, comté Portneuf, P. Q. 46-48P56

A VENDRE.—Cultivateurs qui désirez acheter pour votre argent 20 beaux cochets Plymouth barrés provenant d'un troupeau sélectionné chaque année, $2.00 chaque. Belles femelles Yorkshire de l'année et d'un an et demi. Prix raisonnable, Thomas Trépanier, St-Ludger, Cte Frontenac, P. Q. B-48

COCHETS LEGHORNS BLANCS d'expositions et d'utilité à vendre, deux coqs d'un an gagnant de premiers prix. Pour prix, s'adresser à Jean-D. Lachapelle, St-Paul l'Ermite. 46—P05.

COCHETS WYANDOTTE blancs et chantecler. Sujets d'exposition et de lignée de pondeuses à $4.00. Canards Rouen à $2.00 l'unité Oies Toulouses. Anatole Fontaine, St-Guillaume d'Upton, Cté Yamaska. B-49

COCHETS.—Rhode Island rouge et Plymouth Rock barrés à $3.00 chacun, sujets d'exposition de grande qualités $5.00. Quelques poulettes à $2.00 chacune, poulettes d'exposition $5.00. Jeunes dindons bronzé à $5.00. Oies Toulouse $5.00. Satisfaction garantie ou argent remis. **J. E. Fontaine, St-Guillaume, Cté Yamaska.** P. 65—45, 47

COCHETS! COCHETS! COCHETS!—Plymouth Rock barrés. Wyandottes blancs. Rhode Island rouges, éclos en avril et provenant de mes meilleures pondeuses. Prix: $2.00, livrable en septembre. $2.50 en octobre. Emile Robillard, Lavaltrie, Comté Berthier. 10 sept 17 fs X 75

COCHETS RHODE ISLAND.—Crête simple $2.50. 50 poulettes Rhode Island Rouge C. S. $2.00 provenant de poules sélectionnées au nid trappe ayant pondu 150 à 200 œufs. S'adresser à Ovide Cormier Station Avicole, Saint-Sulpice, comté de l'Assomption, P. Q. 45-46 P 05

JEUNES DINDONS BRONZES.—Reproducteurs de qualité supérieure. J'ai une vingtaine de sujets à $6.00 chacun. Commandez à bonne heure pour profiter du choix. Louis Goulet, Saint-Gervais, Bellechasse. B 47-49 Po 5.

SUPERBES COCHETS RHODE-ISLAND ROUGE C. S.—Sélectionnés, Fils de fortes pondeuses éclosion mars et avril. Généalogie avec chaque sujet: $3.00 à $5.00. Satisfaction garantie ou reprendrai. Aussi poules et poulettes. J. E. Benoit, Sainte-Scholastique, Qué. 44-46 X 0

WYANDOTTES BLANCHES.—Quelques superbes cochets et un coq d'un an, sujets primés aux dernières expositions. Demandes nos prix. Placide Bernatchez, St. Thomas, Montmagny, P. Q. B46

DEMANDES.—Volailles vivantes et abattues de toutes sortes. Beurre de ferme, œufs frais, etc., Demandez notre liste de prix **gratuite.**

GUNN, LANGLOIS & CO., Limited. Montréal, - - - Qué

POUSSINS ! POUSSINS ! GRATIS.—Tous les lecteurs qui nous feront tenir d'ici le 15 décembre prochain le paiement de cinq nouveaux abonnements au "Bulletin de la Ferme" recevront gratuitement, le premier avril prochain, 10 poussins d'un jour, races P.R.B. ou R.I.R. au choix. Fournis et garantis par l'Union Expérimentale des agriculteurs de Québec.

ANIMAUX VENDRE

ATTENTION SPECIALE AUX CULTIVATEURS.—25 prix en argent. Deux cents piastres en or pour exhibits de volailles abattues. Ecrivez pour avoir des détails. GUNN, LANGLOIS & Cie Limitée, Montréal. 46 x 05

ANIMAUX A VENDRE.—Agneaux et agnelles Leicester aussi bœuf Durham d'un an et veaux de l'année, ces sujets sont tous de première qualité et sans tuberculose. S'adresser à **Jean Lemieux, St-Bernard, Cté Dorchester, P. Q.** 15 oct.—P 95 44-46

A VENDRE.—Quatre taures Ayrshire dont deux de 1½ et deux de 2 ans donnant veau au printemps. Troupeau accrédité, et mères qualifiées. S'adresser à C. E. Fournier, B. P. 243, Montmagny, P. Q. 47-48 Po 5

A VENDRE.—Veaux mâles de race Ayrshire pur sang, ayant de gros records pour la production du lait des deux côtés, le prix $25.00 chacun avec leurs papiers, troupeau dûment accrédité. Wilkins Frères, Farnham, Qué. 45-46 x06

A VENDRE.—Animaux Ayrshire enrégistrés accrédités, soigneusement sélectionnés dont quelques très bons veaux mâles. Cochets d'Exposition. Plymouth Rock Blancs et Chanteclercs. Prix $3.00 à $5.00. Satisfaction garantie. La Ferme Belle-vue, R. No. 1 St-Hyacinthe, Qué. 46, 48, 50 et 52—P05

A VENDRE.—Taureau Ayrshire de deux ans ayant obtenu le premier prix à l'exposition de comté. Aussi trois veaux mâles de huit mois, plusieurs génisses d'un an et de l'année dont quelques-unes proviennent d'un taureau d'enrégistrement supérieur. Tous descendent d'un troupeau accrédité et contrôlé. Satisfaction garantie et prix raisonnables. S'adresser à Joseph Castonguay Village des Aulnaies, comté l'Islet, P. Q. B-47

AYRSHIRE.—Veaux des deux sexes, très beaux, nés de bonnes vaches, testant 4% de gras en moyenne, âgés de quatre à sept mois, nés d'un fils de Blackstone de St-Sulpice d'Oka; troupeau accrédité.

Brebis âgées et de l'année, race: Oxford down à vendre plus 1200 minots d'avoine bannière, très belle récolte, sans mauvais temps. Satisfaction garantie, prix raisonnable. Jos. Lessard, St-Léon, Cte Maskinongé. B46

ETALON CANADIEN.—4 ans, 1450 lbs, rouge roan, pas de blanc, à vendre à bonnes conditions à prompt acheteur. Cause de vente: départ pour l'Abitibi. S'adresser à Joseph Labrecque, Lac Etchemin, Cte Dorchester, P. Q. B46

LE BETAIL ENGRAISSE PLUS VITE.—Les vaches donnent également plus de lait quand décornées. Rapporte de 15 à 20% de plus par quintal que les animaux avec cornes. Recommandé par le gouvernement fédéral. Employez le DECORNEUR KEYSTONE. En vente chez votre marchand de ferronnerie, ou écrivez directement à Keystone Dehorner Co., 219½ Robert S., Toronto.

"A VENDRE"

Agneaux Shropshires enregistrés, Veaux Ayrshires provenant de vaches qualifiées pour le Livre d'Or. Renseignements fournis sur demande.

S'adresser aux RR. PP. TRAPPISTES, La Trappe, Qué.

On fait dire à Robert sa prière du soir.

—Mon Dieu, accordez à papa la fortune, accordez à maman la santé, accordez ...Maman...

—Quoi, mon enfant?

—Est-ce qu'on ne pourrait pas lui demander tout de suite d'accorder le piano!

ENVOYEZ NOUS VOS
VOLAILLES, GIBIERS, OEUFS BEURRE ET PLUMES
NOUS ACHETONS EN TOUT TEMPS
Demandez nos prix-nous les garantissons une semaine à l'avance
P. POULIN & COMPAGNIE-LIMITEE
Maison Etablie depuis au-delà de 60 ans
36-39 Marché Bonsecours — Montréal

LA LOI POUR TOUS

COLPORTEURS ET TAXES.—(Réponse à J. H. R.)—**Q. Puis-je vendre, en voiture, d'une maison à l'autre, dans les campagnes, des articles de toilette et des remèdes brevetés. Je paye une taxe de 5%; suis-je obligé de prendre une licence du gouvernement, à Québec, et dans l'affirmative, à qui dois-je m'adresser? Dois-je payer une taxe pour chaque comté?**

R. La loi des colporteurs de la province de Québec permet aux municipalités d'imposer une taxe sur les colporteurs. Ceci n'empêche pas la personne qui veut agir comme colporteur d'obtenir une licence du gouvernement de la province.

En effet, le paragraphe 9 de la Loi concernant les Colporteurs déclare: "Rien dans la présente loi ne "libère un colporteur de l'obligation de prendre une "licence sous l'autorité de la Loi des licences de "Québec, et de se conformer aux dispositions d'icelle.

La licence provinciale doit donc s'obtenir au département du trésor avant tout. Quant à la taxe, tout conseil municipal peut en imposer une en vertu de l'article 3 de la dite loi, et l'article 4 fixe le montant qui peut être exigé de tout colporteur par une corporation.

Voici en effet ce que disent les deux articles en question.

Article 3.—"Le conseil de toute municipalité "locale qui n'est pas déjà autorisé à l'effet des pré-"sentes par une loi spéciale, peut, par simple réso-"lution, imposer, sous forme de licence, une taxe "payable par tout colporteur pour exercer son "commerce dans cette municipalité".

L'article 4 ajoute: "Le montant de cette licence "ne peut être moindre que cinq dollars ni dépasser "cent dollars, et peut varier selon que le colporteur "porte ses ballots d'effets et marchandises ou se "sert d'un véhicule."

Nous devons ajouter que les remèdes brevetés et les articles de toilette tombent sous le coup de la loi; nous croyons bon de citer en entier l'article 8 de la loi en question, puisqu'il donne les exceptions qui ne tombent pas sous le coup de la loi.

Article 8.—"Les personnes suivantes ne sont pas tenues de prendre une licence de colporteur en vertu de la présente loi:

1. Celles qui sont employées par une société de tempérance ou une société de bienfaisance ou religieuse de cette province, pour colporter et vendre les brochures (tracts) de tempérance ou d'autres publications morales et religieuses, sous la direction de cette société;

2. Celles qui vendent et colportent:
Des actes de la Législature;
Des livres de prières ou de catéchismes;
Des proclamations, gazettes, almanachs ou autres documents imprimés et publiés par autorité;
Du poisson, des fruits, du combustible, du bois de chauffage, du charbon, des huiles de charbon et des victuailles, excepté le thé et le café;
Des objets, effets et marchandises autres que des drogues, médecines ou remèdes brevetés, quand ces objets sont colportés et vendus par un fabricant ou un ouvrier, lequel est un sujet britannique, résidant en cette province, ou par ses enfants, apprentis, agents ou domestiques;

3. Les chaudronniers, tonneliers, vitriers, raccommodeurs de harnais, ou autres personnes faisant métier de réparer des chaudières, cuves, ustensiles et meubles de ménage, pour aller par les chemins exercer leurs industries;

4. Les revendeurs ou les personnes ayant des étaux ou bancs sur les marchés d'une municipalité locale, pour vendre, en se conformant aux règlements de police de la municipalité locale, du poisson, des fruits, des victuailles, des effets ou marchandises dans ces étaux ou sur ces bancs.

De tout ceci, nous devons conclure:

1. Qu'un colporteur ne peut vendre des articles de toilette et des remèdes brevetés, sans payer une licence au gouvernement provincial; et

2. Les taxes exibibles dans chaque municipalité qui veut se prévaloir de la loi, c'est-à-dire qui a passé une résolution à l'effet d'imposer la taxe dont il s'agit et sur laquelle nous donnons les renseignements ci-dessus.

A PROPOS D'AQUEDUC.—(Réponse à L.P.D.)—**Q. Je suis en société avec mon frère et j'habite avec lui la même maison; je suis célibataire et je vis en famille avec mon frère. Le propriétaire de l'aqueduc local nous réclame $12.50 pour une seule chantepleure (robinet) bien que la règle établie est de payer $8.25 pour chaque robinet. La raison que donne le propriétaire pour appuyer sa réclamation est qu'il a le droit de faire payer aux abonnés $8.25 pour chaque famille. Suis-je obligé de payer le surplus du taux généralement chargé ici?**

R. En prenant le mot famille dans son sens le plus strict, nous devons dire que la famille se compose: du père, de la mère, des enfants et des serviteurs qui vivent ensemble. Donc nous devons conclure que, pris dans le sens le plus étroit du mot, notre correspondant ne forme pas partie de la famille de son frère bien qu'il vive avec ce dernier comme un membre de sa famille. Le fait d'être en société avec son frère donne-t-il à notre correspondant le droit de s'objecter à la réclamation d'un montant additionnel pour le service de l'eau à l'endroit de sa résidence? Il nous paraît que si cette eau servait à une société dans la boutique, par exemple, occupée par cette société, notre correspondant pourrait peut-être s'objecter au paiement de la somme qu'on lui réclame. Mais il n'en est pas ainsi, si nous comprenons bien la question posée; il s'agit en effet de la résidence des parties intéressées, et il nous paraît que dans ce cas, notre correspondant est obligé de payer un supplément pour l'usage de l'eau.

Nous donnons cette opinion sous toutes réserves, étant donné que nous n'avons pas lu les règlements de la société de l'aqueduc dont il s'agit; nous donnons des considérations générales, qui, croyons-nous, mettront fin au malentendu qui paraît exister ici.

Lisez le Bulletin de la Ferme